

# Retraite des cadres supérieurs : coût et conséquences du cadeau de Macron à BlackRock

**Le premier ministre a confirmé les orientations du rapport Delevoye concernant la retraite des cadres supérieurs...**

- Alors qu'aujourd'hui ils cotisent sur l'ensemble de leur salaire jusqu'à 8 plafonds de la sécurité sociale (soit 27 016 € brut/mensuels), ils ne cotiseraient plus que jusqu'à 3 fois le plafond de la sécurité sociale.
- Les cotisations de solidarité, d'un montant total de 9,94 % (2,30 % à la Sécurité sociale + 7,64 % à l'AGIRC-ARRCO) seraient ramenées à 2,8 %.
- Ceci fait suite à la réforme de l'épargne retraite de la loi Pacte, qui organise la transférabilité des produits d'épargne retraite, renforce leur défiscalisation et assouplit les modalités de versement.

**Voilà qui est de nature à créer un marché juteux pour les fonds d'épargne retraite qui lorgnent sur l'épargne des français·e·s et coûtera très cher à nos systèmes de retraite solidaires.**

- Les cadres sup' seraient renvoyés vers l'épargne retraite et la capitalisation pour tenter de maintenir leur niveau de vie.
- Ils ne cotiseraient plus sur la totalité de leur salaire dans notre système solidaire.
- Leur épargne retraite sera défiscalisée, mais ils n'auraient aucune garantie de la récupérer, les assureurs transférant sur les épargnants le risque de volatilité des marchés financiers.

Un énorme manque à gagner :

- ➔ Les services de l'AGIRC-ARRCO ont établi un chiffrage de la perte de ressource pour les retraites par répartition.
- ➔ L'étude démontre que le manque à gagner en terme de cotisations serait de près de 4,8 milliards en moyenne annuelle, soit en cumulé de 2025 à 2040 de plus de 71 milliards d'euros.
- ➔ Ceci s'ajoutera au manque à gagner pour les finances publiques résultant de la défiscalisation de l'épargne, évaluée de façon minimaliste dans l'exposé des motifs de la loi PACTE à 1,2 milliards par an.
- ➔ Le déficit global pour la solidarité serait donc de 6 milliards par an et 90 milliards en cumulé jusqu'à 2040.

**Contrairement au discours populiste entretenu par le gouvernement, sortir 10% des cadres du système par répartition est tout sauf une mesure de justice sociale.**

**C'est un cadeau aux entreprises, qui en 15 ans feront une économie de 43 milliards sur la part dite patronale des cotisations et à la finance.**

**Le tout sera cher payé par l'ensemble des salarié·es.**

FINANCER  
**UNE AUTRE REFORME,**  
C'EST POSSIBLE !  
RDV SUR  
[REFORME-RETRAITE.INFO](http://REFORME-RETRAITE.INFO)

Le 9 janvier, ensemble, soyons acteur de notre avenir et de celui des générations futures !